



Dernier catalogue mandature 2020-2026

Septembre à décembre 2025

FORMATIONS

des ÉLUS LOCAUX

et des cadres territoriaux

Des outils pour mieux agir

Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la formation continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire. Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élus locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère (AMF 29), le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT Bretagne), a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 à proposer des formations afin d'aborder et gérer au mieux les problématiques de votre collectivité ou intercommunalité.

Depuis la création de ce centre de formation, nous formons chaque année plusieurs centaines de conseillers, adjoints ou maires sur différentes thématiques. Ainsi, en mai 2024, nous avons pu célébrer la 10 000^{ème} inscription d'un élu soulignant ainsi le succès de notre action.

Nous souhaitons continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

L'évolution récente des modalités d'accès au DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus locaux) vous permet de bénéficier d'une enveloppe annuelle de 400€ voire 800€ en bénéficiant d'un reliquat de l'année précédente. En plus de ce DIFE, vous pouvez toujours bénéficier d'un financement via votre collectivité.

Ce catalogue vous présente les différentes possibilités de formation et les modalités pour y accéder. Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour échanger sur votre projet.

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA-UBO

Les formations “catalogue”



Dans ce catalogue, vous retrouverez l'ensemble de nos formations. **Elles sont destinées à vous, élus, mais également aux cadres territoriaux, vous offrant ainsi l'opportunité de croiser vos méthodes professionnelles avec vos proches collaborateurs.**

Nos objectifs sont de vous fournir les outils indispensables au bon déroulement de votre mandature, de vous permettre de construire des réponses concrètes aux besoins des citoyens et de contribuer à votre réflexion autour de projets à moyen terme de la collectivité.

La plupart de ces formations se déroulent en présentiel, à Brest ou Quimper mais

peuvent également avoir lieu à Morlaix ou Carhaix. Les détails précis, tels que le lieu et l'horaire, vous seront communiqués dans votre convocation. Nos formations couvrent l'ensemble des domaines d'exercice de vos fonctions : en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité. Chaque année, nous adaptons à vos attentes les thématiques proposées.

Certaines formations “Séance Actus” font un focus sur les actualités d'un domaine.

À l'issue des formations, vous recevez un questionnaire de satisfaction qui vous permet de nous faire un retour sur la session et de nous transmettre vos besoins.

Pour vous inscrire à une formation, vous devez être élu ou travailler au sein d'une collectivité territoriale. Si la formation exige d'autres prérequis, ils seront indiqués sur la fiche.

Retrouvez toute l'actualité de la formation des élus locaux à l'UBO sur notre site

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance et le Service d'Accompagnement des Spécificités (SAS) de l'UBO vous accompagnent dans votre parcours.

Contacts

- > Référent handicap Formation Continue : Annabelle Grand
Téléphone : 02 98 01 80 42 - Mail : annabelle.grand@univ-brest.fr
- > Service d'Accompagnement des Spécificités (SAS)
Téléphone : 02 98 01 67 72 - Mail : sas@univ-brest.fr

Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

Les formations “sur mesure”

Vous avez identifié, en interne, un domaine sur lequel vous souhaitez former votre équipe ? Nous pouvons composer, avec vous, des formations “sur mesure”, mis en place directement sur le lieu de votre choix. Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences des élus de votre territoire.

Optimisez votre formation “sur mesure”

Vous pouvez mutualiser cette action avec d'autres communes.

Les avantages : vous réduisez les coûts et permettez la création d'échanges entre élus et/ou agents d'un même territoire sur leurs pratiques et projets communs.

Quelques exemples de sujets traités :

- > Bien gérer les réseaux sociaux
- > Revisiter le bulletin communal
- > Gestion du changement et accompagnement des équipes
- > Création d'une piscine municipale
- > Accompagnement et gestion des situations complexes en lien avec les accidents de la vie
- > Réflexion et accompagnement sur le Projet Éducatif Local

Et bien d'autres encore...

Comment faire ?

Mode d'emploi

1

Contactez-nous et échangeons sur vos objectifs et contraintes : sujet(s), dates, lieux, horaires...

2

Nous étudions votre demande en lien avec nos formateurs, spécialistes des thématiques identifiées.

3

Nous revenons vers vous avec une proposition pédagogique (programme, intervenants...) et **financière**. Si besoin, nous l'adaptions ensemble.

4

Quand la proposition vous convient : vous signez et renvoyez le devis pour confirmer la formation.

Ils nous font confiance



Et bien d'autres...

Sommaire

Formations

COMMUNICATION – MANAGEMENT – RESSOURCES HUMAINES

- > **ATELIER GRATUIT** La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au service du parcours professionnel et social de l'élu local.....7
- > **NOUVEAU** Émotion, stress et pleine conscience dans le mandat d'élu.....8
- > **NOUVEAU** Bien communiquer sur son bilan de fin de mandat.....9
- > Prise de parole en public - Niveau 110
- > Élu : mandat, profession, famille. Comment optimiser votre temps et votre agenda11
- > **NOUVEAU** Repartir ensemble et unis sur un nouveau mandat, avec les ressorts de l'intelligence collective12

DROIT

- > **NOUVEAU** Anticiper les opérations de vote pour des élections municipales sereines14
- > Responsabilités de l'élu local : comprendre et identifier les bonnes pratiques pour envisager sereinement les élections municipales de mars 202615

FINANCES LOCALES

- > Bien comprendre le budget de votre collectivité : sa préparation, son exécution et son analyse17

NUMÉRIQUE

- > Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle19

Financements

- > Financement Commune ou EPCI.....20
- > Financement DIFE21
- > Tarifs22

**COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES**



INTERVENANT

Un conseiller spécialisé en validation d'acquis et reprise d'études

*Service Universitaire
de Formation Continue
et d'Alternance
Université de Bretagne
Occidentale*

LIEU

Brest ou en distanciel

DURÉE

1h30

DATE

Mardi 23 septembre 2025
(17h30-19h)

ATELIER GRATUIT

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) *au service du parcours professionnel et social de l'élu local*

CONTEXTE

Au cours de son mandat, l'élu local va être amené parfois à s'éloigner de son premier métier et par là même, des compétences métier associées.

En parallèle, l'expérience d'élu local est un temps d'acquisition de véritables savoirs et savoir-faire, souvent transposables dans la sphère de la vie professionnelle et qui méritent d'être valorisés.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut apporter une réponse directe à cette problématique en permettant une reconnaissance de cet investissement par l'obtention d'un diplôme.

OBJECTIFS

- > Découvrir le dispositif de VAE (le principe, la philosophie et les démarches)
- > Mesurer la diversité des acquis de l'élu local
- > Initier une réflexion personnelle de valorisation de ce parcours d'élu afin d'intégrer un dispositif d'accompagnement VAE

ATELIER GRATUIT

Inscription **OBLIGATOIRE** : vous remplissez un bulletin comme pour les autres formations, mais vous ne cochez aucun prix. Vous préciserez sur le bulletin, si vous souhaitez suivre cet atelier en présentiel ou en distanciel.

Émotion, stress et pleine conscience dans le mandat d'élu

CONTEXTE

De nombreux élus expriment une fatigue croissante, liée à une surcharge mentale et émotionnelle, un rythme soutenu et un sentiment d'isolement dans l'exercice de leurs responsabilités. Face à ces enjeux, il devient essentiel de reconnaître la dimension humaine de l'engagement politique et de proposer des espaces pour en prendre soin.

Cette formation devrait permettre aux élus de soutenir une posture de présence et de discernement au service d'une action publique plus alignée et durable.

OBJECTIFS

- > Identifier les effets du stress et des émotions dans les situations professionnelles vécues
- > Analyser leurs propres réactions corporelles, émotionnelles et mentales en situation de tension
- > Expliquer les principes fondamentaux de la pleine conscience et distinguer réalités et idées reçues
- > Expérimenter plusieurs pratiques de pleine conscience en lien avec les réalités du mandat
- > Choisir les outils les plus adaptés à leur contexte pour réguler stress, émotions et surcharge mentale

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Stress, émotions et surcharge mentale : vécu et impacts dans le quotidien des élus
- > Réactions corporelles, émotionnelles et mentales en situation de tension
- > Principes et bases scientifiques de la pleine conscience : définitions, réalités et idées reçues
- > Pratiques guidées de pleine conscience : statiques, dynamiques, sensorielles
- > Outils de régulation simples et transférables pour favoriser la clarté mentale, la régulation émotionnelle et la prévention de l'épuisement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Démarche active et expérientielle fondée sur les situations vécues par les participants
- > Pratiques guidées de pleine conscience
- > Échanges en groupe et retours d'expérience pour favoriser l'appropriation
- > Apports théoriques courts, en lien avec les ressentis et observations des participants
- > Temps d'intégration individuelle et de partage collectif pour favoriser la mémorisation et le transfert
- > Ressources vidéos envoyées en amont, avec reprise et mise en perspective pendant la journée



INTERVENANT

Loïc BERDER

*Formateur en développement
personnel et professionnel*

Son approche intégrative combine pleine conscience, pédagogies actives et outils pratiques, dans un esprit d'efficacité et de lucidité.

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Lundi 13 octobre 2025

(9h-17h)

Bien communiquer sur son bilan de fin de mandat

OBJECTIFS

Au terme de 6 ans de mandature, comment présenter le bilan de votre équipe ? Comment valoriser au mieux votre action dans le respect du Code électoral ? La communication institutionnelle de votre collectivité doit permettre de mettre en valeur les réalisations majeures. En choisissant la forme de diffusion et de promotion la plus adéquate, vous mettrez en avant les femmes et les hommes investis à vos côtés depuis 2020. Rendre attractif sans excès, trouver les mots justes, anticiper les objections et rester centré sur votre message : tels sont les objectifs de cette formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Tenir compte des règles de communication selon le Code électoral et la jurisprudence : période, financement, distinction entre information et promotion
- > Identifier les points clés de son bilan depuis le début du mandat
- > Choisir les supports de communication les plus pertinents et adapter son message
- > Adapter la forme au fond : les actions, les acteurs, les lieux
- > Identifier les mots clés, construire son storytelling, anticiper les objections

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Illustration par des vidéos de bilans
- > Mises en situation et jeux de rôle

INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER
*Spécialiste Communication
et Média Training*

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Mercredi 15 octobre 2025
(9h-17h)



INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER
*Spécialiste Communication
et Média Training*

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Mercredi 19 novembre 2025
(9h-17h)

Maximum 8 inscrits

Prise de parole en public

Niveau 1

CONTEXTE

Les élus découvrent régulièrement de nombreuses circonstances de prise de parole en public : s'exprimer devant ses collègues, le personnel communal et intercommunal, pour défendre un dossier auprès des habitants dans différentes occasions, ou encore pour prononcer un discours officiel.

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation a pour but de vous aider à vous préparer à différentes situations de communication.

Faut-il rédiger son intervention, et si oui, de quelle manière ? Quelles sont les techniques à connaître pour assurer une présence efficace, par la posture, la gestuelle, la voix, la diction, la respiration ? Et surtout : comment mieux identifier vos atouts naturels, et vous appuyer sur ce potentiel, souvent méconnu, pour convaincre ? Comment gérer son stress dans un contexte parfois difficile ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation vous délivrera les apports théoriques, complétés par des exemples facilement transposables dans le cadre de vos fonctions. Différentes mises en situation, adaptées à vos besoins, seront effectuées en vidéo. Ces exercices faciliteront l'appropriation des techniques qui vous correspondent.



INTERVENANTE

Sylvie MESSENGER

Dirigeante du Cabinet

MESKERAN

*Management, Organisation,
Qualité*

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Mardi 2 décembre 2025

(9h-17h)

Élu : mandat, profession, famille Comment optimiser votre temps et votre agenda

OBJECTIFS

- > Appliquer les principes d'organisation adaptés à mon activité et à mon fonctionnement
- > Gérer les priorités
- > Utiliser les bons réflexes pour gagner du temps et être efficace

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Auto-diagnostiquer

- > Évaluer son organisation de travail

Clarifier son rôle et ses missions

- > Comprendre les éléments contextuels des organisations
- > Définir et prendre en compte ses besoins et enjeux
- > Identifier les besoins et enjeux de ses interlocuteurs

Faire de la place pour l'essentiel

- > Identifier les 4 comportements mangeurs de temps : les transformer en actions
- > Identifier les informations qui saturent son cerveau
- > Organiser ses activités et engagements
- > Définir le déroulement de ses actions

Gérer son agenda et ses priorités

- > Distinguer l'urgent de l'important
- > Estimer la durée de ses tâches
- > Planifier les étapes de ses activités et de ses tâches, gérer les imprévus
- > Contrôler

Outils et astuces

- > Tableaux de bord
- > Suivi de projet
- > Partage de pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théories et de mises en pratique, utilisation de "fiches outils".

Repartir ensemble et unis sur un nouveau mandat, avec les ressorts de l'intelligence collective

CONTEXTE

Les élections 2026 approchant, de nombreuses équipes d'élus comptent repartir. Pour autant, après un ou plusieurs mandats remplis de défis, les élus peuvent se sentir essouffés, la cohésion malmenée. L'alliance collective nécessite parfois de remobiliser le collectif. Cette formation doit vous permettre la mise en place d'un environnement de travail harmonieux, et ce pour envisager sereinement les élections.

OBJECTIFS

Travailler sur de nouvelles méthodes de travail, redécouvrir l'autre, son talent, ses compétences

- > Clarifier ou se rappeler les grands fondamentaux de la cohésion d'équipe et de l'intelligence collective
- > Expliquer l'intérêt de la cohésion de groupe pour son équipe
- > Identifier et expérimenter des leviers et des outils pour plus de cohésion dans son équipe

CONTENU PÉDAGOGIQUE

EXPLORER LE SENS COLLECTIF pour une alliance vers la réussite

- > Les enjeux de la (re)mobilisation des élus et de la cohésion (pourquoi ?)
- > (Ré)Aligner la vision, les objectifs collectifs de ce nouveau mandat (pour quoi ?)

EXPLORER LES SOUVENIRS, LES VÉCUS, LES RÉUSSITES & LES "RATÉS" pour dessiner le nouveau mandat

- > Les souvenirs communs, les moments forts, les vécus pour une histoire commune
- > Tirer des apprentissages sur son rôle d'élus, les leviers, les contraintes, repérer ses forces et ses faiblesses pour s'améliorer
- > Tirer des apprentissages sur l'équipe-élus, son esprit, ses forces, ses limites
- > Qu'en faire dans la perspective d'un nouveau mandat ?

EXPLORER & VALORISER LES SINGULARITÉS au profit de la cohésion d'équipe

- > Mettre les compétences de chacun au service du collectif : définir la juste place des élus dans l'équipe élue, mais aussi avec les salariés de la collectivité
- > La posture de leader comme catalyseur

CO-CONSTRUIRE LES FONDATIONS porteuses d'un nouveau projet politique fédérateur

- > Co-construire un climat de confiance, un cadre clair et stimulant
- > Prendre soin de l'esprit d'équipe d'élus avec les ressorts de l'intelligence collective
- > Identifier de nouvelles pistes de travail stimulantes facilitant un projet politique de sens

CONSTRUIRE PAS À PAS UN PLAN DE PROGRÈS D'ÉQUIPE - ÉLUS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expérientielle basée sur des ateliers d'intelligence collective (ex : master class inversée, "souviens-toi du futur" débat boule de neige...), choisis pour être transférables dans la réalité des élus. Possiblement quelques ressources à consulter en amont de la formation pour arriver, en ayant le sujet bien en tête.



INTERVENANTE

Sandrine PIERRE

*Fondatrice de l'Atelier
du Développement
Facilitatrice, coach et
formatrice spécialisée
dans l'accompagnement
des dynamiques collectives*

LIEU

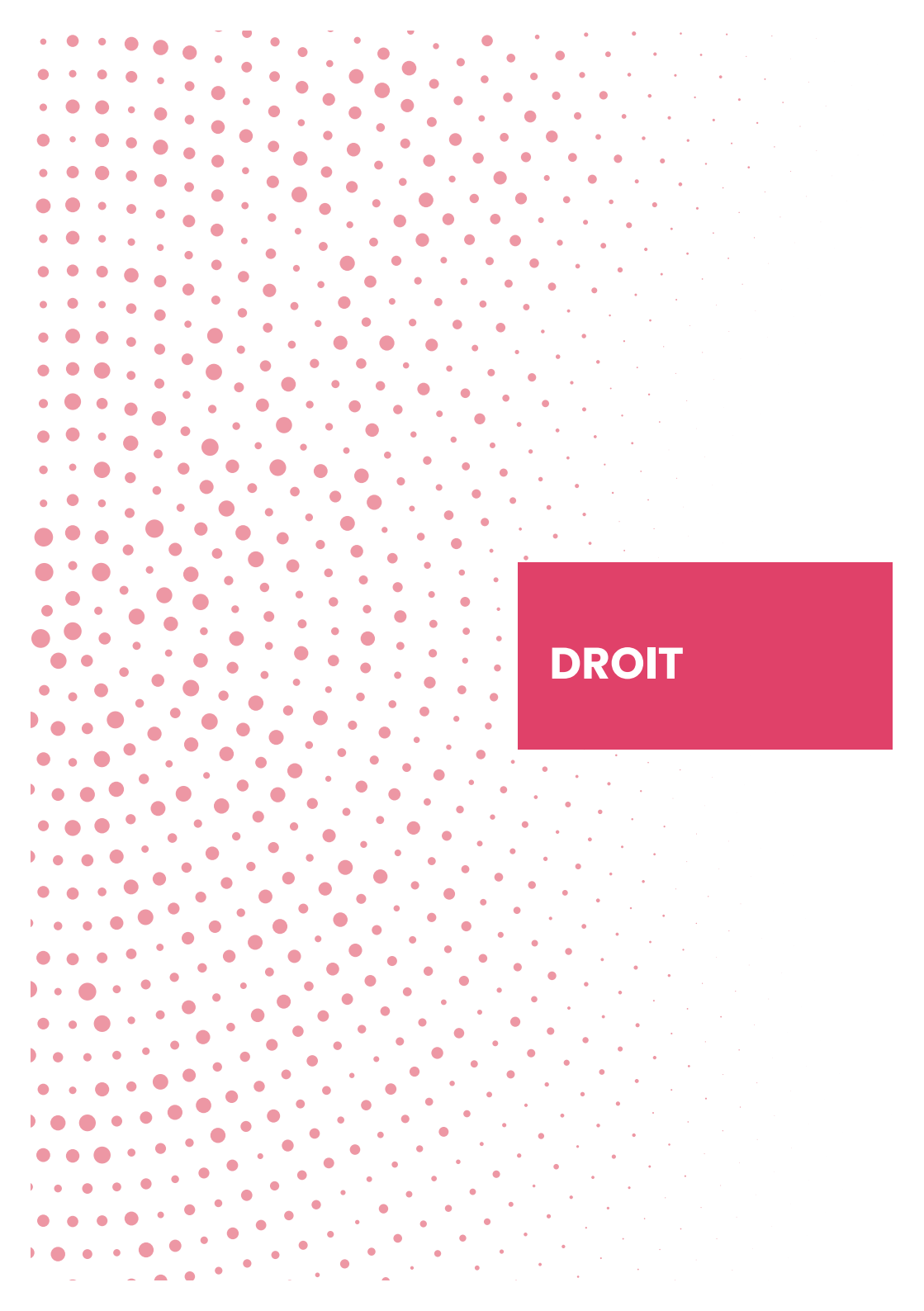
Brest

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 11 décembre 2025
(9h-17h)

A background pattern of pink dots of varying sizes, arranged in a grid-like fashion, covering the entire page.

DROIT

DROIT

Anticiper les opérations de vote pour des élections municipales sereines

CONTEXTE

La période électorale apparaît comme un moment fort pour les élus et les directions des collectivités. Le maire est chargé, en tant qu'agent de l'État et sous le contrôle du Préfet, d'assurer l'organisation et le bon déroulement des opérations de vote. Il s'agit donc d'anticiper les démarches à accomplir et de connaître les règles fondamentales des élections municipales pour assurer leur déroulement dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation sera de familiariser les élus avec la réglementation relative aux élections afin de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de leurs obligations avant, pendant, et à l'issue du scrutin.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

> Comment anticiper l'organisation des élections ?

Procurations, listes électorales, bureaux de vote, choix des assesseurs... : les élections s'organisent en amont.

> Comment assurer le bon déroulement des opérations électorales le jour J ?

Il s'agit d'acquérir les règles indispensables en matière de contrôle des votants, de dépouillement des bulletins, de gestion des incidents...

> Que faire des résultats à l'issue du scrutin ?

Une fois chaque bulletin comptabilisé, il s'agit de proclamer les résultats, puis d'assurer la remontée de l'information au Préfet.

> Que faire en cas de recours contre l'élection ?

La formation abordera les informations indispensables à connaître en cas de contestation des opérations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques fondamentaux, cas pratiques et exemples pour une meilleure compréhension du thème.

INTERVENANTS

Mina MOAL et Franck PRIN

*Avocats en Droit public,
Cabinet LGP Brest*

LIEUX

Brest et Quimper

DURÉE

3h

DATES

Au choix :

Lundi 6 octobre 2025
à Brest (9h-12h)

ou

Lundi 17 novembre 2025
à Quimper (9h-12h)

DROIT

Responsabilités de l' élu local : comprendre et identifier les bonnes pratiques pour envisager sereinement les élections municipales de mars 2026

CONTEXTE

L' élu qui s'engage dans la vie locale est rapidement confronté aux nombreuses responsabilités qui accompagnent, depuis plusieurs années, l' accroissement des compétences des collectivités locales.

Les élus sont ainsi soumis à un triple régime de responsabilité :

- > La responsabilité civile, pour les fautes personnelles commises dans l' exercice des fonctions
- > La responsabilité financière (en tant qu' ordonnateur de la commune)
- > La responsabilité pénale (gestion de la sécurité, conflit d' intérêts...)

OBJECTIFS

- > Comprendre et identifier les différents régimes de responsabilité
- > Mettre en place les outils juridiques, au sein de votre collectivité, afin de limiter l' exposition aux risques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Présentation des régimes de responsabilité des élus locaux, au travers de nombreux exemples pratiques
- > Outils pratiques de prévention des risques (délégations, rédaction des décisions...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive, avec de nombreux exemples pratiques
- > Temps de questions-réponses



INTERVENANTS

**Guillaume DENIAUX
et Franck PRIN**

*Avocats en Droit Public
Cabinet LGP - Brest*

LIEU

Quimper

DURÉE

3h

DATE

Lundi 24 novembre 2025
(17h-20h)



FINANCES LOCALES

FINANCES LOCALES



INTERVENANT

Thierry MENIL

*Comptable public à la DGFIP,
Intervenant UBO,
IRIS & CNFPT*

LIEU

Landivisiau

DURÉE

12h (deux journées)

DATES

Jeudi 4 décembre 2025

et

Jeudi 12 février 2026

(9h-17h)

Bien comprendre le budget de votre collectivité : sa préparation, son exécution et son analyse

CONTEXTE

“Le budget est essentiellement un acte politique”. Cette réflexion de Gaston JEZE (1922) est toujours d’actualité. Parce qu’il conduit les choix politiques de la collectivité, le budget traduit aussi les arbitrages et les engagements de l’exécutif local.

Ainsi est-il primordial de comprendre l’architecture budgétaire, ses sources légales et ses évolutions réglementaires (passage à la nomenclature M57 en tête) pour mieux conduire la politique publique territoriale et agir aussi en prospective. C’est pourquoi le pilote doit consolider sa complète connaissance de son point d’origine, des forces et faiblesses de son navire pour mieux tracer son cap et le garder. En étant capable d’établir une trajectoire budgétaire conforme aux réglementations en vigueur, et de bâtir un diagnostic fiable de la situation de sa collectivité, l’exécutif local va pouvoir durant tout son mandat arbitrer ses projets, les réajuster au regard des objectifs fixés et des contraintes structurelles identifiées.

OBJECTIFS

- > Comprendre les mécanismes de construction d’un budget et de son exécution
- > Acquérir les méthodes d’analyses des résultats de la collectivité
- > Savoir lire les trajectoires et anticiper les choix
- > Mettre en place une stratégie de pilotage prospectif

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les grands principes budgétaires et le calendrier budgétaire local
- > Les spécificités de la comptabilité publique (le cadre juridique, les acteurs)
- > Le budget : son élaboration, sa conduite, son analyse
- > L’analyse rétrospective de la situation financière de la collectivité :
 - L’autofinancement (CAF brute et CAF nette)
 - Le financement des investissements
 - Calcul, intérêts et limites des soldes et ratios (endettement, investissement, trajectoires)
- > Les enjeux de la qualité comptable (inventaire, suivis des engagements et opérations pluriannuelles)
- > La construction de la prospective financière (bâtir les hypothèses, retenir les choix, identifier les variables d’ajustement)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

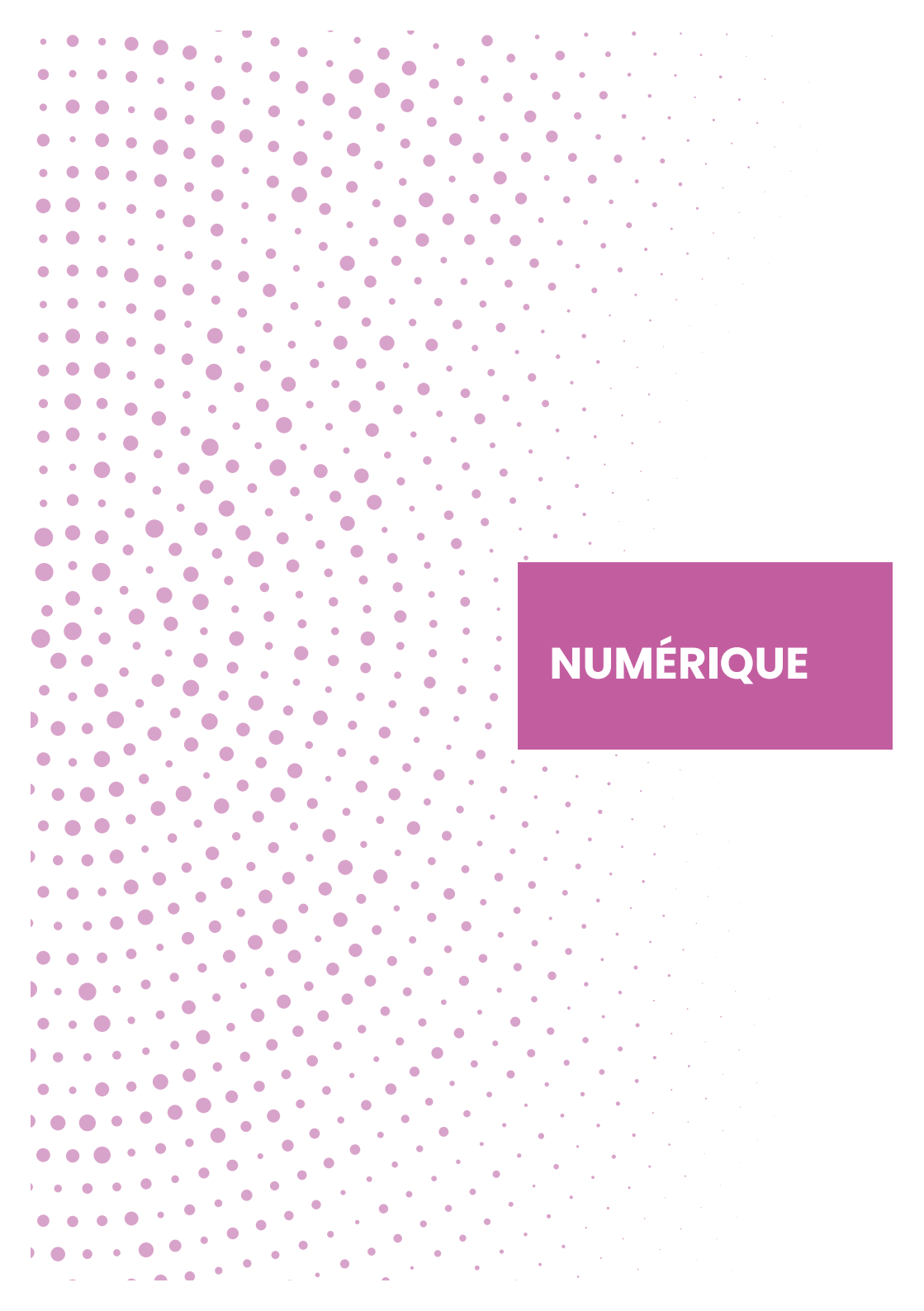
Formation sur 2 jours (*l’inscription aux deux journées est obligatoire*)

1ère journée : initiation

- > Aux finances locales
- > À l’élaboration et à l’exécution budgétaire
- > À l’analyse financière rétrospective

2ème journée : construction de scénario de pilotage

- > Calcul des coûts
- > Analyse financière prospective
- > Contrôle interne de la chaîne comptable et budgétaire



NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE



INTERVENANT

Philippe LÉOST

*Formateur et créatif chez
LEOST Informatique, chargé
de cours UBO, Management
et Marketing Digital*

LIEU

Quimper

DURÉE

3h

DATE

Jeudi 9 octobre 2025
(17h-20h)

PRÉREQUIS

Apporter le jour de la formation
un ordinateur ou au moins une
tablette ou un smartphone

Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle

CONTEXTE

Dans un monde en rapide évolution technologique, l'intelligence artificielle (IA) prend une place de plus en plus importante dans la gestion des collectivités territoriales. L'IA offre des opportunités inédites pour améliorer l'efficacité des services publics, optimiser la gestion des ressources et répondre aux besoins croissants des citoyens de manière plus intelligente et réactive. Cependant, l'intégration de ces technologies soulève également des défis, notamment en termes de confidentialité, d'éthique et de sécurité. Cette formation vise à sensibiliser les élus aux principes de base de l'IA, à ses applications potentielles et aux précautions nécessaires pour une utilisation responsable.

OBJECTIFS

- > Comprendre les principes de base de l'intelligence artificielle (IA)
- > Explorer les applications de l'IA dans les collectivités territoriales
- > Identifier les opportunités et les défis associés à l'IA
- > Encourager une réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction à l'Intelligence Artificielle

- > Définition et historique de l'IA
- > Différentes branches de l'IA (machine learning, deep learning...)

Applications de l'IA dans les Collectivités Territoriales et l'action publique

- > Utilisation de l'IA dans les services publics (exemples concrets)
- > IA et gestion des infrastructures (transports, énergie...)
- > IA et amélioration des services aux citoyens (santé, éducation, sécurité)
- > Besoins prédictifs de l'action publique avec l'IA

Opportunités et défis de l'IA

- > Avantages de l'IA pour les collectivités territoriales
- > Défis techniques et organisationnels
- > Problèmes de confidentialité et de sécurité des données

Réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

- > Questions éthiques et juridiques
- > La transparence et l'équité dans les systèmes d'IA
- > Études de cas et discussions interactives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive incluant des apports théoriques et pratiques
- > Utilisation de quiz pour tester les connaissances des participants
- > Échanges en groupe et corrections pour chaque exercice proposé

Pour vous inscrire

Financement Commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

Ce bulletin signé vaut convention

3

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

5

Pour vous inscrire

Financement DIFE

Droit Individuel à la Formation des Élus locaux

Mode d'emploi

Attention

Pour vous inscrire vous devrez vous créer une identité numérique sur **FranceConnect+**

IDENTIFIEZ-VOUS sur
moncompteformation.gouv.fr
et accédez au compte
de vos droits disponibles

1

RECHERCHEZ votre formation via le
moteur de recherche de la plateforme

2

EFFECTUEZ votre demande
d'inscription à la formation

3

NOUS VALIDONS
votre demande d'inscription

4

RÉALISEZ votre formation
et nous confirmons votre participation

5

Tarifs communs aux 2 financements

FORMATION DE 3 HEURES

150€

FORMATION DE 6 HEURES

325€

FORMATION DE 12 HEURES

650€

WEBINAIRE DE 2 HEURES

110€

WEBINAIRE DE 4 HEURES

220€

Contact

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance

Centre de Formations des élus du Finistère

20 avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

Tél. **02 98 01 81 76**

Mail : **formations-elus29@univ-brest.fr**

www.univ-brest.fr/formations-elus29 

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest